

Les travaux de création du nouveau parc communal à la place de l'actuel terrain de football débutent le 15 février 2026.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à ce projet dans les numéros 42 et 45 du bulletin municipal « Le Petit Bouillais » et sur le site www.labouille.fr dans la rubrique « Pratique » ou en scannant ce QR code.

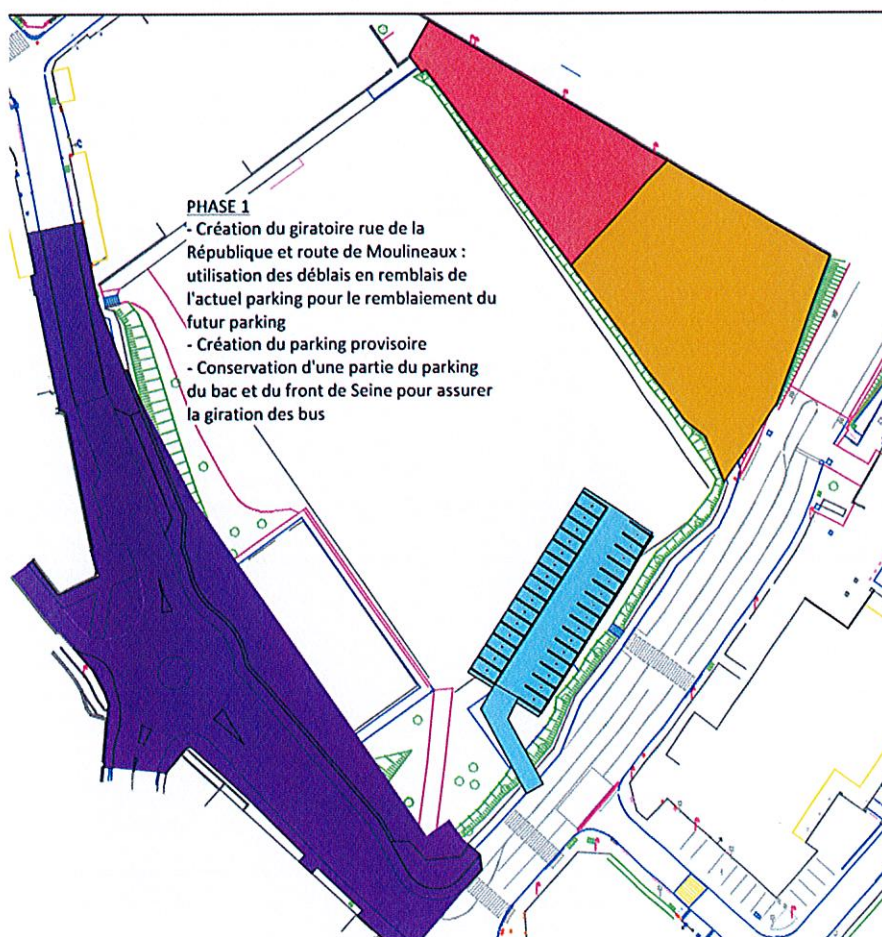


Structuré en 4 phases, le chantier est prévu jusqu'à la fin de l'année 2026.

Des notes d'information régulières sur les incidences des travaux vous seront adressées.

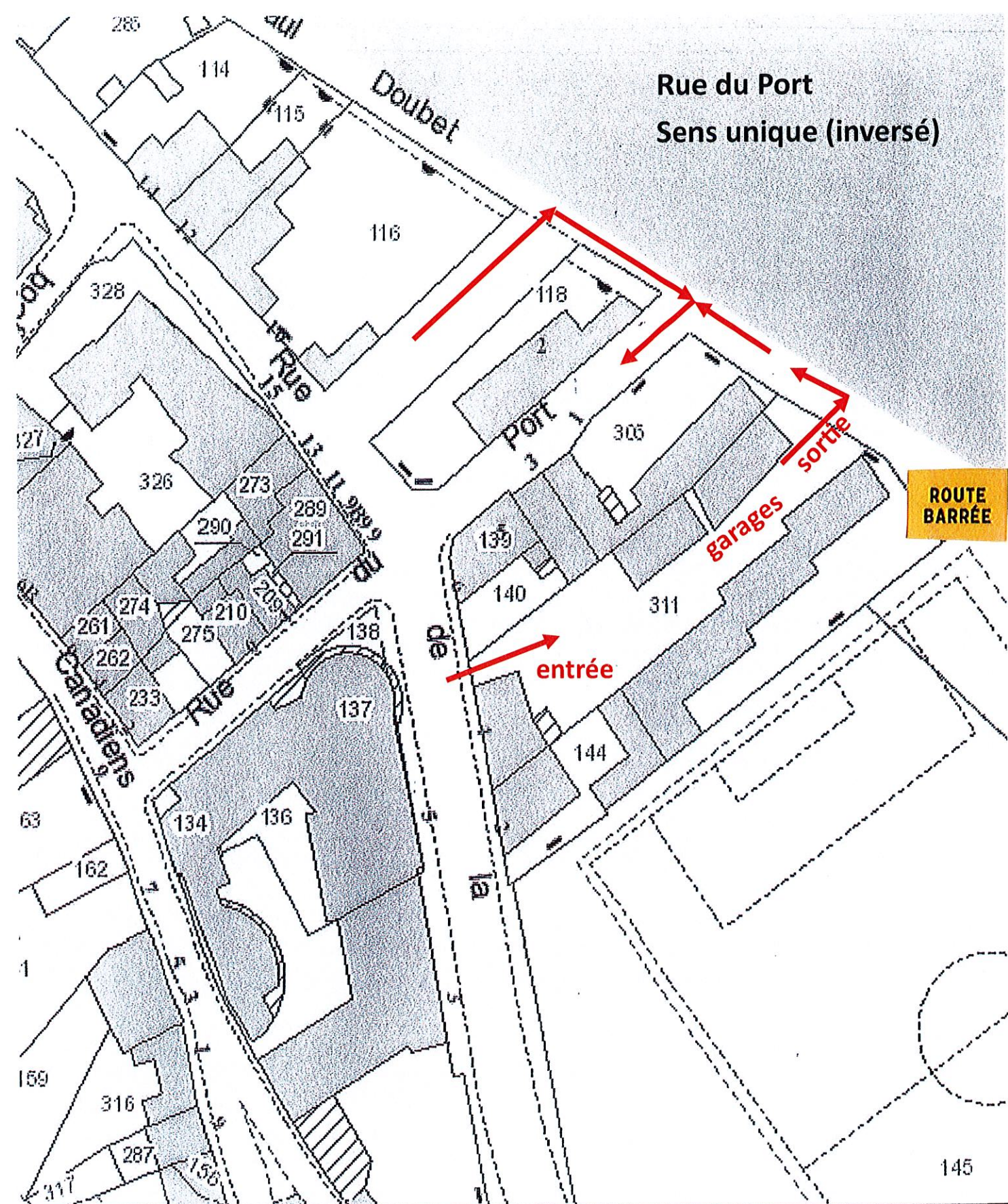
PHASE 1 : 4 MOIS

- Création d'un rond-point en bas de la côte de la Maison Brûlée
- Aménagement d'un parking provisoire de capacité équivalente à l'actuel parking du bac
- Conservation d'une partie du parking du bac pour assurer le demi-tour des bus
- Fermeture d'une partie du parking du bac, circulation interdite aux voitures



En matière de circulation routière :

- ⇒ Les accès entre le bourg, le Vracq, le bac et les hauteurs de La Bouille resteront possibles pendant les travaux de voirie.
- ⇒ Un changement de sens de circulation est mis en place rue du Port. La circulation se fera désormais de la Seine vers la rue de la République pour assurer la sortie du parking Joffet et des garages Sagot. (voir au dos)



La commune de La Bouille dispose d'un **service d'information gratuit par SMS**. Vous y retrouverez les informations communales essentielles, des alertes (travaux, aléas climatiques, inondations) et l'agenda des événements dans la commune.

Formulaire d'inscription sur www.labouille.fr dans la rubrique « Pratique » ou en scannant ce QR code.